

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4027 JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021

COVID-19

Le Japon inquiet des résultats des tests organisés en RDC

Le Japon, qui dit attendre du ministère congolais chargé de la Santé des enquêtes pour élucider cette situation qu'il décrit, exhorte également la RDC à lui fournir certaines informations relatives notamment au nombre actuel de cas covid-19, y compris par variant ainsi que les différentes mesures prises pour contrôler l'infection et celles relatives au transport vers l'aéroport.

Selon la correspondance de l'ambassade du Japon adressée au ministre congolais de la santé, il a été constaté que le taux des cas positifs des voyageurs venus de la RDC était assez élevé comparativement à d'autres pays, alors que ces personnes ont présenté des certificats légaux du test PCR négatif.

Page x



Le lavage des mains, l'une des mesures barrières

61^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

La classe politique exhortée à poser le tremplin de l'espoir



Les Congolais dans l'expectative face aux lendemains incertains

Scientifiques, politiques et acteurs de la société civile, tous se sont exprimés le 30 juin par médias interposés sur l'avenir du pays. Plus lucides, certains se sont livrés à des sérieuses réflexions aux fins de redéfinir un nouveau schéma de développement qui sied à la République. Nombreux ont plaidé pour une remise en cause censée permettre de redimensionner l'homme congolais vers les objectifs tracés par les pères de l'indépendance, ceux d'un Congo libre et prospère. La gouvernance institutionnelle ayant failli, les dirigeants ont été invités à prendre conscience du destin national, à viser l'intérêt général et, surtout, à gouverner autrement.

Page 3

INTERVIEW

Pytshens Kambilo : « *Mon rêve est de vulgariser leurs styles, les présenter, les faire connaître partout dans le monde* »



Produit par Maajabu, le nouvel album du couple pastoral Athom's et Nadège Mbuma, qui va sortir à la mi-juillet, est composé de quatorze titres et aborde des thématiques très variées et bien différentes du précédent. Bien plus, l'album va comporter plusieurs featurings réalisés avec des chanteurs étrangers. Ce, dans l'op-

Pytshens Kambilo relance le Festival Lindanda tique de toucher un spectre plus large du public de l'espace francophone. Si l'album « Le Culte » avait comme thème principal la reconnaissance avec laquelle on s'approche de Dieu, le nouvel opus, lui, est varié dans les thèmes. Dans « Psaumes », on ne chante pas seulement Dieu, on chante aussi pour Dieu.

Page 5

LIVRES

Le dictionnaire multilingue Sene Mongaba disponible à Kinshasa

Page 5

61^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

La classe politique exhortée à poser le tremplin de l'espoir

C'est dans la méditation que les RD-Congolais ont commémoré le 30 juin, le soixante et énième anniversaire de l'accession de leur pays à l'indépendance, une souveraineté nationale et internationale acquise au prix fort grâce à la témérité de la classe politique de l'époque mue par un esprit nationaliste et autonomiste.

La célébration qui aurait dû être retentissante sur fond de la restitution à la RDC, des reliques de celui qui fut le premier Premier ministre du Congo indépendant, s'est vue redimensionnée à la suite de la pandémie de covid-19. Le Roi des Belges avait annulé son voyage pour la RDC, alors qu'il devait faire partie de la délégation chargée de ramener les restes de Patrice-Émery Lumumba à Kinshasa pour l'inhumation. Cette échéance du 30 juin 2021 est l'occasion pour les Congolais de tout bord d'évaluer le cheminement du pays, soixante ans après, et d'en tirer les enseignements en vue des projections futures. Scientifiques, politiques et acteurs de la société civile, tous se sont exprimés par médias interposés. L'exercice vaut plus pour les gouvernants invités à une réelle introspection pour dégager leur part de responsabilité dans la régression qu'a connue la RDC ces dernières décennies.

Si certains acteurs politiques ont choisi des annonces pour souhaiter, sur un ton flatteur, au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, une bonne fête de l'indépendance, d'autres, plus lucides, se sont livrés à des sérieuses réflexions aux fins de redéfinir un nouveau schéma de développement qui sied à la République. Pour Eugène Diomi

Ndongala, fils d'un des pères fondateurs de l'indépendance, Gaston Diomi, il faut simplement fomentier l'homme congolais, l'inviter à se ressaisir pour poser le tremplin de l'espoir et à dresser les fronts pour un avenir meilleur. « Cette remise en cause nous permettra de redimensionner l'homme congolais vers les objectifs tracés par nos pères fondateurs, d'un Congo libre », a-t-il indiqué dans une récente intervention médiatique.

Echec de la gouvernance institutionnelle

Soixante et un ans après, quel est l'espoir pour le Congo ? Le rêve des pères fondateurs qui ont lutté pour cette indépendance, celui d'avoir un Congo prospère, tient-il toujours ? Un questionnement qui vaut tout son sens dans un contexte d'abattement collectif et d'absence d'une volonté accrue des dirigeants à faire bouger les lignes. « La régression est du fait que la politique prédomine sur l'administration, sur tous les domaines, même sur le social, sur l'économie. J'appelle à la conscience du gouvernement central pour prendre au sérieux l'avenir et le devenir de la population congolaise », réfléchit à haute voix le maire adjoint de la ville de Bandundu (Kwilu) tout en invitant le peuple congolais à être actif pour accompagner

les bonnes idées et dénoncer les antivaleurs. Il est clair que, depuis l'indépendance, plusieurs réalisations s'observent dans le sens des avancées significatives dans certains domaines de la vie des Congolais. Mais en même temps, beaucoup restent encore à faire dans d'autres secteurs, notamment celui du social, s'est plaint Rabby Ilwani.

Député national et professeur des universités, Sam Bokolombe n'est pas en reste. Pour cet éminent intellectuel, l'élément le plus retentissant de l'échec, n'est autre que la gouvernance institutionnelle. Il invite les gouvernants à prendre conscience de notre destin, à viser l'intérêt général et, surtout, à gouverner autrement. « Souveraineté et indépendance sont des concepts dont les contenus doivent être actualisés soixante et un ans plus tard », pense-t-il. Apportant sa contribution à ce débat national, le député Gaël Bussa pense que « l'heure a sonné pour que les gouvernants et les gouvernés, ensemble, dressent les fronts, longtemps courbés et pour de bon, et qu'ils prennent le plus bel élan pour travailler dans l'unité, avec amour, abnégation et patriotisme, en vue de faire du Congo-Kinshasa une nation forte et prospère au cœur de l'Afrique ».

Alain Diasso

Christophe Mboso soutient la vision de Félix Tshisekedi

Le président de l'Assemblée nationale de la RDC a saisi cette occasion de la fête nationale pour témoigner sa loyauté et son indéfectible attachement à la personne du chef de l'Etat ainsi que sa détermination à servir le peuple congolais.



Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso

Dans son message adressé, le 30 juin 2021, au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à l'occasion du soixante et unième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC), le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso N'kodia Pwanga, a réitéré son soutien à la vision de l'Union sacrée du président de la République. Le speaker de la chambre basse du Parlement congolais a indiqué que cette vision, porteuse des valeurs de l'éthique judéo-chrétienne et du nationalisme sincère, donne l'espoir au peuple congolais « pour un Congo stable, unis, sécurisé dans ses frontières et prospère ». Christophe Mboso, qui a souhaité au chef de l'Etat, en son nom et à celui de toute la représentation nationale, une

bonne fête de l'indépendance, a également saisi cette occasion pour réitérer son engagement à donner un sens élevé au mandat représentatif et au statut des élus nationaux légitimes du peuple congolais. Et de témoigner, par cette même occasion, sa loyauté et son indéfectible attachement à la personne du chef de l'Etat ainsi que sa détermination à servir le peuple congolais que Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo place au centre de sa vision et de son action politique sous le slogan « Le peuple d'abord ! ». Le président de l'Assemblée nationale et président du Forum parlementaire de la Sadc conclut son message en implorant la garde de Dieu sur le chef de l'Etat ainsi que son soutien dans la conduite de la RDC vers sa destinée.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des

services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon

Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INDÉPENDANCE

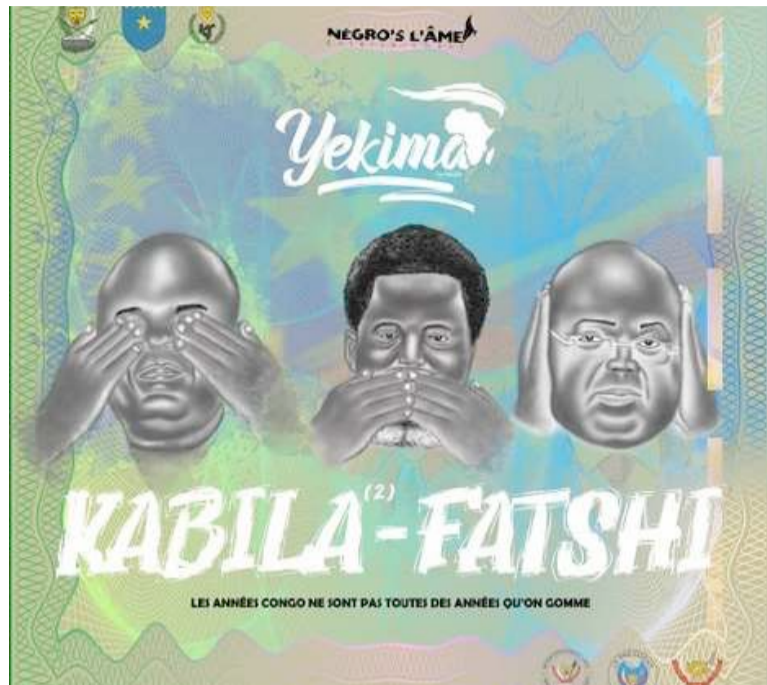
Encore un événement bon à slamer pour Yekima

« Son excellence monsieur le Poésident » annonce son prochain titre Kabila-Fatshi ce 30 juin avec comme affiche les portraits des trois derniers présidents, en l'occurrence Laurent-Désiré Kabila, Joseph Kabila et Félix-Antoine Tshisekedi.

« Bonne fête de l'indépendance ! J'avais hâte de partager avec toi l'affiche de mon prochain hit », c'est le mot personnel adressé au Courrier de Kinshasa par le slameur. Repris au bas de l'affiche, il n'aide pas à se faire une idée du contenu de la prochaine œuvre. Cependant, l'on note que depuis 2018, il n'est plus un seul événement marquant de la vie congolaise que Yekima n'immortalise par un slam.

En effet, depuis l'octroi du Prix Nobel au Dr Denis Mukwege en 2018, en passant par la crise économique occasionnée par la Covid-19 l'an dernier, l'éruption du Nyiragongo en mai dernier, il ne laisse rien passer sous silence. Et maintenant les 61 ans d'indépendance de la RDC ? Tout porte à croire qu'il y a un lien avec cette commémoration qui se fait dans la méditation, troisième vague de la pandémie oblige, mais pour l'instant, le slameur se refuse à tout commentaire.

Place Mukwege, Mpiak'Corona, Jambo Goma, les trois titres précédents étaient déjà assez



L'affiche de Kabila-Fatshi, le prochain slam de Yekima (DR)

parlants d'eux-mêmes. Mais à quoi faut-il vraiment s'attendre avec Kabila-Fatshi ? L'on a peine à croire que ce partage de l'affiche faite ce 30 juin soit un geste fortuit, connaissant Yekima. Le seul indice qui puisse aider à décrypter le morceau à venir, qu'il tient déjà pour un succès, assez prétentieux di-

raient certains, est son affiche. Encore faut-il arriver à décoder le message que l'artiste veut transmettre à travers les attitudes des trois personnalités reprises dessus. Que faudrait-il comprendre au fait que Kabila-père se cache les yeux avec ses mains, et le fils, qui a les siennes posées sur sa

bouche alors que Fatshi utilise les siennes pour couvrir ses oreilles ? Pour d'aucuns, des trois, c'est la posture du Raïs, Joseph Kabila, que l'on peut cerner le mieux. Elle devrait se rapporter à un trait de son caractère, savoir que l'ex-président réputé taciturne avait été souvent critiqué pour son mutisme face au vécu congolais. L'on se demande bien sur quoi Laurent-Désiré Kabila fermait les yeux ? Quant à l'actuel chef de l'Etat, peut-on penser qu'il s'agisse d'un manque d'écoute, une sorte d'insensibilité face aux multiples soucis, défis du quotidien des Congolais ? Un reproche quant au peu de cas porté aux attentes du peuple quant à sa vie sociale... Le peuple nourrit de promesses se lasse de ne pas les voir se réaliser, comme cela se dit dans les rues...

L'autre détail de l'affiche, même s'il n'aide pas non plus à s'imaginer le réel propos de Kabila-Fatshi, c'est son fond. Les lignes imprimées rappellent curieusement les billets de banque congolais mais il y a

aussi les armoiries qui renvoient à la nation, la présidence. Qu'il est question de politique, cela ne fait aucun doute. Et, le lien établi entre les trois présidents reste l'usage qu'ils font de leurs mains mises en évidence. Et, à chaque fois, elles sont utilisées pour obstruer comme pour mettre l'accent sur un déficit renvoyant respectivement à une supposée cécité, mutité et surdité des présidents. Néanmoins, comme il l'avait fait pour Les années Zaïre, Yekima nous sert un nouvel aphorisme dans Kabila-Fatshi. Et, dans la réplique on va dire « Les années Zaïre ne sont pas toutes à haïr », le slameur nous renseigne que « Les années Congo ne sont pas toutes des années qu'on gomme ». Pour savoir ce qu'il en est au juste, il ne nous reste donc qu'à prendre notre mal en patience. Attendre la sortie du slam pour comprendre ce qui le mène à cette conclusion qu'il invite à adopter.

Nioni Masela

COVID-19

La FBCP salue l'interdiction des visites dans les prisons

L'association pense toutefois que la plus grande des mesures à prendre pour lutter contre le développement de cette pandémie dans les milieux carcéraux reste le désengorgement de ces milieux à travers tout le pays.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a soutenu l'initiative de la ministre d'Etat et ministre chargée de la Justice et Garde des sceaux, Rose Mutombo Kiese, d'interdire des visites dans les prisons en République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, l'interdiction des visites aux prisonniers et détenus, qui est une mesure préventive sur l'ensemble du pays, ne suffit pas étant donné que les prisons sont en difficulté dans la prise en charge alimentaire et médicale de leurs pensionnaires.

Pour cette association, la plus grande des mesures à prendre pour lutter contre la propagation de cette pandémie dans les milieux carcéraux reste le désengorgement de ces dits milieux. « Quant à nous FBCP, la meilleure façon de lutter très efficacement contre la covid-19 dans le milieu carcéral est le désengorgement des prisons de la RDC tel que préconisé par le ministre d'Etat elle-même », a indiqué cette association dans son communi-

qué du 30 juin 2021 signé par son président, Emmanuel Adu Cole. La FBCP dit, par ailleurs, encourager la ministre d'Etat chargée de la Justice et Garde des sceaux « de continuer à mettre la pression sur les magistrats afin de diminuer sensiblement les nombres des prisonniers et détenus préventifs ».

Des mesures de prévention contre la covid-19 en milieux carcéraux

Dans son communiqué du 29 juin, rappelle-t-on, la ministre d'Etat chargée de la Justice et Garde des sceaux a annoncé certaines mesures pour prévenir la propagation de la pandémie dans les milieux carcéraux. « En exécution des mesures préventives annoncées par son excellence monsieur le président de la République, chef de l'état, et me référant au communiqué du 20 mars 2020 du ministre de la Justice en rapport avec la covid-19, je porte à la connaissance du public que l'observance avec rigueur des mesures d'hygiène édictées par les autorités sanitaires en rapport avec la covid-19



Emmanuel Adu Cole, président de la FBCP/Adiac

restent d'application dans les prisons et centres de détention sur toute l'étendue de la République », a fait savoir la ministre Mutombo Kiese.

Ce membre du gouvernement congolais a, par conséquent, édicté certaines dispositions en rapport avec ces mesures mentionnées. Il s'agit notamment de l'interdiction de toutes les visites jusqu'à nouvel ordre. La ministre fait, par ailleurs, savoir

que les colis et repas provenant de l'extérieur destinés aux détenus ainsi que les visites des avocats à leurs clients pour certains dossiers urgents sont autorisées et subordonnées au strict respect des directives nationales de prise en charge de cette pandémie. La ministre a également indiqué que des seaux d'eau et des savons sont placés à l'entrée de chaque prison et centre de détention

pour le lavage des mains alors que les entrées et sorties des prisons sont contrôlées par la prise de température. Notant que d'autres mesures seront communiqués au regard de l'évolution de la pandémie, la ministre Mutombo a également annoncé la prohibition des attroupements dans la cour de la prison ou du centre de détention.

Lucien Dianzenza

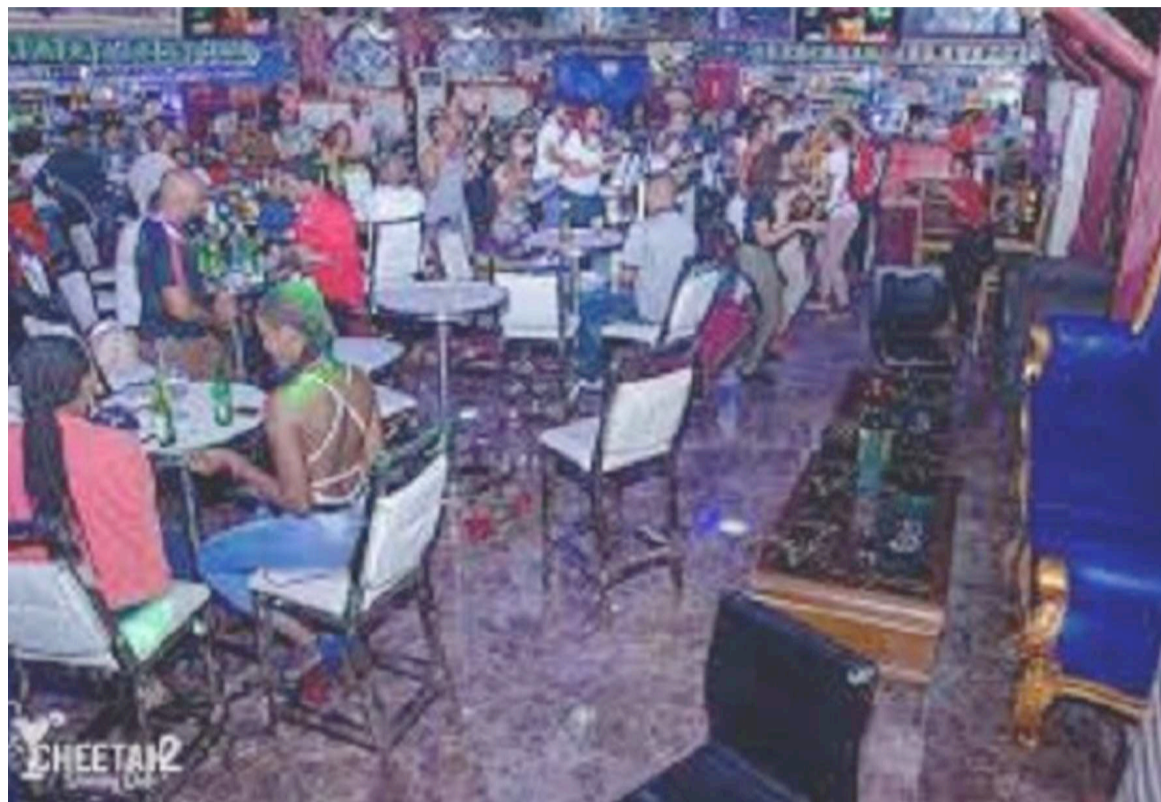
RESTRICTIONS SANITAIRES COVID-19

Bars et terrasses se mettent au pas

Depuis la publication, le 22 juin, de l'arrêté du gouverneur assortie des amendes à payer en cas de non-respect de la fermeture décidée par le président de la République et le rappel à l'ordre brutal imposé aux récalcitrants, notamment avec la confiscation des chaises et tables par la police, les débits de boisson concernés se sont résolus à fermer.

Le 15 juin, à partir de Goma, le président de la République avait annoncé « la fermeture des discothèques et boîtes de nuit durant quinze jours ». Cette mesure était au nombre des décisions prises après avoir observé « une recrudescence de la progression du virus, avec une troisième vague qui est déjà à nos portes », avait-il dit. Et de souligner alors que « le variant indien sensiblement contagieux est déjà en opération en RDC, il est très contagieux et cela nécessite des mesures efficaces pour cantonner sa progression ». Le contexte ainsi énoncé, les autorités espéraient une stricte observance de cette disposition de la part des tenanciers des bars, terrasses, discothèques et boîtes de nuit tous concernés. Mais non ! Le lendemain et le reste de la semaine, il n'en était toujours rien.

À malin, malin et demi. Pensant avoir trouvé une parade aux mesures édictées par le président de la République, plusieurs continuaient de fonctionner comme de coutume. La seule différence, extinction des lumières et musique jouant en sourdine ou carrément pas de musique, espérant de la sorte doubler la vigilance des autorités. Le gouverneur Gentiny Ngobila s'est montré plus fin qu'eux. La semaine suivante, à dater du 22 juin, il a signé un arrêté assorti d'amendes assez salées. C'est dire qu'il avait



Cheetah 2, terrasse la plus fréquentée de Bon Marché (DR)

dans son viseur les propriétaires des débits de boissons, mais pas que. Les clients aussi n'avaient qu'à bien se tenir. En cas d'ouverture, les tenanciers de terrasses, bars et lounge bars devraient déboursier entre cent mille et un million de francs congolais, Quant au client, ce serait dix mille francs. Plus sévère avec les boîtes de nuit, elles devraient déboursier entre deux cent mille et deux millions de francs congolais. Le client serait soumis à une amende de dix mille francs.

Dès lors, tous ceux qui avaient encore grand peine à se conformer aux mesures en vigueur ont commencé à se mettre au pas. Les plus récalcitrants, à l'instar de Cheetah 2, terrasse réputée de Bon Marché, un des quartiers chauds de la ville, se sont vu confisquer chaises et tables. En effet, quoique ce dernier ait avancé comme argument le fait qu'il fasse aussi office de restaurateur, ce qui n'est pas faux, on lui a fait savoir en semaine qu'il ne pouvait dépasser le seuil des 50% de

sa capacité d'accueil habituelle. Ce, sous peine d'être soumis au paiement d'une amende équivalente à celle imposée aux terrasses, bars et lounge bars, soit entre cent mille et un million de francs congolais. Quitte à rappeler, en sus, que selon les mesures édictées par le chef de l'Etat, « les restaurants seront opérationnels, avec les mesures barrières dont la prise de température et le lavage des mains ». Chose qui n'est pas toujours d'application. A Matonge, un autre des quar-

tiers chauds de Kinshasa où la vie nocturne paie bien, les terrasses et bars ont fermé boutique à la suite de la promulgation de l'arrêté du gouverneur. Sage résolution qui leur a évité de subir les mêmes dommages que Cheetah. Les patrouilles policières de passage n'ont pas hésité à ravir quelques biens et à créer la panique auprès de la clientèle.

En outre, il convient de rappeler que le président avait annoncé l'annulation de « toutes les activités prévues en marge des festivités du 30 juin, fête de l'indépendance ». Par ailleurs, cette date marque aussi la fin des quinze jours de fermeture exigés aux terrasses, bars et lounge bars. Pour beaucoup, le 1er juillet devrait marquer le retour en force de ces derniers, question de se remettre au plus vite de la crise financière qu'aura occasionnée la fermeture. Il faut dire que plusieurs des gérants et autres employés desdits commerces, notamment les serveurs et serveuses qui dès lors n'ont pas droit à leur salaire se trouvent en mauvaise posture. Difficile de joindre les deux bouts quand on n'a pas travaillé la moitié du mois, quoique en réalité ce soit une semaine, cela pèse toujours sur la vie des ménages de plusieurs, affirment-ils.

Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpaïa)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LIVRES

Le dictionnaire multilingue Sene Mongaba disponible à Kinshasa

Très utile pour la traduction de textes dans les quatre langues nationales, à savoir le kikongo, le kiswahili, le lingala et le tshiluba à partir du français et de l'anglais, l'ouvrage d'environ 402 pages est sorti à la mi-avril aux Éditions Mabiki.

Auteur du dictionnaire auquel il a donné son nom, Bienvenu Sene Mongaba s'emploie depuis plus de vingt ans à la promotion des langues africaines en Belgique où il réside. Pour ce faire, il enseigne spécialement en lingala. D'autre part, au niveau de la RDC, il est responsable de la chaire « Langues nationales » du département de traduction et interprétariat de l'Université pédagogique nationale de Kinshasa. Dès lors, le Sene Mongaba a été conçu pour répondre à une double nécessité. Parti du constat que « les étudiants ne disposaient pas d'un dictionnaire multilingue, outil de base pour la traduction dans les langues congolaises », l'enseignant a donc résolu « de concevoir ce dictionnaire pour servir de support aux exercices de traduction ». Mais encore, cette seconde édition



La seconde édition du Sene Mongaba (DR)

du dictionnaire vient satisfaire un besoin formulé en dehors du pays. « Plusieurs personnes de la diaspora congolaise en Occident nous ont souvent demandé de mettre à leur disposition un outil leur permettant d'ap-

porter un soutien clair à leurs enfants dans la connaissance des langues congolaises », a-t-il soutenu.

Au regard de l'usage auquel il est destiné, la traduction dans les langues nationales de la RDC, le Sene Mongaba utilise le français et l'anglais comme langue de départ. Ainsi, le lingala, le kikongo, le kiswahili et le tshiluba sont les langues cibles. Ce dictionnaire, a-t-on expliqué, « a une seule entrée avec un index pour chaque langue indiquant la page où se trouve le mot ». Et de préciser aussi qu'il « comporte environ 3000 entrées, avec plus de 4000 termes concernant chaque langue congolaise ». Les Éditions Mabiki soulignent que la présente édition a intégré « les nombreuses suggestions transmises par les premiers lecteurs ». Il faut signaler qu'il s'agit en fait

ici de la seconde édition du Sene Mongaba. Sa parution, raconte l'auteur, a été occasionnée à la « suite du succès phénoménal de la première édition ». C'est dire que « le nombre d'entrées a augmenté de 30% ». Plusieurs nouveaux mots ont fait leur entrée dans le nouveau dictionnaire comme pourront bien le constater ceux qui possèdent et utilisent déjà le précédent. « Quoique cette deuxième édition soit de loin enrichie par rapport à la première édition, elle pourra néanmoins paraître vite insuffisante pour le traducteur ou pour un locuteur ». Bienvenu Sene Mongaba rassure néanmoins qu'il n'en demeure pas moins « un bon outil pour un travail de traduction ou pour les activités quotidiennes de la vie sociale », a-t-il prévenu. L'autre bonne nouvelle, c'est qu'à

Kinshasa, on peut se procurer assez facilement le Sene Mongaba. Qui veut, peut le commander soit via WhatsApp, Skype ou par un simple appel téléphonique et le recevoir à domicile. Quoique la livraison facilite les choses, il paraît plus intéressant de se rendre à la représentation des Éditions Mabiki dans la commune de Kimbanseke, au quartier Kingasani sur l'avenue Ngambali. Le lieu vaut le détour car l'on peut y découvrir de nombreuses autres publications. En sus du dictionnaire, la maison d'édition qui travaille arduement pour la promotion des langues nationales a déjà édité plusieurs ouvrages. Cela va des livres littéraires aux manuels scolaires et d'apprentissage de ces langues. Ainsi l'on n'y trouve toutes sortes d'écrits en lingala, kikongo, kiswahili et tshiluba.

Nioni Masela

INTERVIEW

Pytshens Kambilo : « Mon rêve est de vulgariser leurs styles, les présenter, les faire connaître partout dans le monde »

La guitare dans le sang et la RDC dans le cœur, quoiqu'il réside en France, Pytshens Kambilo a résolu de relancer le Festival Lindanda organisé en trois éditions entre Kinshasa et Lubumbashi à partir de 2010. Promouvoir les jeunes guitaristes et mettre en avant le travail des anciens à l'instar de Luambo est l'objectif qu'il poursuit. Avec Le Courrier de Kinshasa, il revient sur l'ambition qui l'anime et les contours de la rencontre dont il veut faire un rendez-vous annuel.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Après plusieurs années de silence, peut-on continuer à croire au Festival Lindanda ? Pytshens Kambilo (P.K.) :

Si, si ! Cela va faire dix ans que nous avons envie de revenir sur la beauté et la joie du festival de la guitare. La remettre en avant-plan comme nous l'avions pensé mais je crois qu'il faut des fois laisser le temps au temps et laisser les choses bien se faire quand tout est prêt. Je suis convaincu que c'est le moment de relancer le Festival Lindanda, son concours et tout ce qu'il y a autour. Si ce n'était la covid-19, nous l'aurions tenu cette année. Nous l'avons juste reporté à 2022.

L.C.K. : Pourriez-vous nous rappeler les contours du Festival Lindanda ? P.K. :

L'idée des trois éditions que nous avons organisées, c'était trois jours de festivités avec en amont un concours de guitare. Nous avons tenu des ateliers avec des musiciens. Pour l'édition à venir, nous avons fait appel à un luthier qui va travailler avec ses homologues d'ici. Nous visons un partage d'expérience et le traditionnel concours de guitare pour motiver les jeunes à rêver aux compétitions internationales, relever leur niveau. Leur donner envie d'y prétendre à travers des ateliers. Au bout, il y a le trophée accompagné du prix du jury, une guitare électrique ou électro-acoustique, avec les accessoires qui vont avec décerné au meilleur des concurrents.

L.C.K. : Guitariste vous-même, Lindanda ne serait-il pas aussi le lieu d'un hommage rendu aux grands musiciens qui vous ont devancé, comme cela se dit ? P.K. :

Oui, je suis guitariste, j'ai beaucoup travaillé avec Jean Goubald. Il m'a donné certaines pistes que je n'avais pas à l'esprit au départ, de sorte que je pense mettre en avant nos musiciens à l'instar de Luambo et bien d'autres. Ailleurs leurs techniques sont valorisées et donc mon rêve est de vulgariser leurs styles, les présenter, les faire connaître partout dans le monde. Et, même s'ils sont déjà connus ici, faire comme dans d'autres pays où ces grands guitaristes sont l'objet d'études. Ici, ils passent trop souvent inaperçus, l'on se contente de commémorer leurs anniversaires



Pytshens Kambilo relance le Festival Lindanda (DR)

de mort. Mon idée, c'est de mettre en avant le savoir-faire de tous les grands guitaristes de notre pays.

L.C.K. : Dans le cas de Luambo, il faut dire que sa notoriété tient surtout à ses textes. L'on retient qu'il était satirique, un peintre de sa société sans mettre l'accent sur sa guitare. Comment percevez-vous cela ? P.K. :

Je pense que c'est un manque d'information. Lorsque tu es à la fois guitariste et chanteur, les gens retiennent plus le fait de te voir chanter. Guitariste, je fais des recherches scientifiques sur la guitare et je sais que le style de Luambo à la guitare est à considérer même si l'on n'en parle

place et s'imposaient. De nos jours, les chanteurs le font dans les groupes avec leurs textes et dédicaces. Les guitaristes ne travaillent plus comme c'était le cas avant, c'était eux qui donnaient la ligne de la chanson. Désormais, c'est le compositeur qui emmène les chansons dans le groupe avec une mélodie toute faite, le guitariste n'a plus rien à dire. Il interprète le morceau sans plus.

L.C.K. : À partir de la prochaine édition, le Festival Lindanda deviendra-t-il plus régulier ? Et la philosophie reste-t-elle la même ?

P.K. : Oui, je crois que nous allons garder la même philosophie. Rajouter une autre ville à Kinshasa et Lubumbashi. Nous pensons négocier pour associer Kisangani ou Goma. Organiser des ateliers en fonction des partenaires que nous aurons. Nous voulons respecter un agenda annuel et donner la chance au plus grand nombre de guitaristes de participer, leur redonner confiance. A présent, je chante et je compose mais à la base, je suis guitariste et je suis fier de me défendre en tant que tel. Je ne suis pas guitariste attaché à un groupe particulier mais je participe plutôt à plusieurs projets. C'est ce que je veux inculquer aux guitaristes. Ils peuvent travailler avec plusieurs groupes à la fois et gagner leur vie.

Propos recueillis par Nioni Masela

Autrefois, les musiciens avaient leur

COOPÉRATION

La France s'engage à soutenir le Cepro

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a exprimé le 30 juin à Brazzaville, au cours d'une réception qui lui a été accordée par les responsables du Centre pour la prospective et le développement (Cepro), la disponibilité de son pays à soutenir les initiatives de développement de cet organisme d'études, d'analyses prospectives et de recherches sur les questions de politiques publiques et de développement.

Le diplomate français a salué les efforts que déploie le Cepro dans le cadre de la coopération public-privé, avant de remercier les responsables de cette structure pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Cette coopération s'est matérialisée, a-t-il renchéri, par la tenue réussie du symposium sur les partenariats publics-privés organisé tout récemment à Brazzaville.

Prenant la parole à son tour, le président de la conférence générale du Cepro, Michel Ngakala, a salué la coopération entre sa structure et la France, avant d'exprimer un souhait celui de voir se poursuivre leur collaboration pour l'avenir. « Un seul vœu de notre part, votre plein investissement aux côtés du gouvernement congolais et du Cepro, pour la concrétisation et le succès des engagements issus des conclusions du symposium sur les partenariats publics-privés », a-t-il indiqué. Créé en 2008, le Cepro est une



composante de la société civile savante. Il procède par le brassage multi-acteurs, le partage

scientifique des vues et la définition des stratégies, ainsi que l'accompagnement des pouvoirs

publics et des opérateurs privés. Son action s'oriente sur trois axes, à savoir : la gouvernance politique, économique et sociale ; les défis de l'intégration économique sous-régionale et de la mondialisation.

Lié aux engagements issus des conclusions du symposium cité plus haut et aux propositions techniques reçues des experts et transmises au gouvernement, le Cepro envisage la mise en place de la loi et la politique sur les partenariats publics-privés ; la mise en place de la caisse des dépôts et de consignation ; la création de la plateforme de digitalisation des projets d'infrastructures, de qualité et bancables, portés par le gouvernement, ainsi que la mise en place d'une stratégie permanente de formation des cadres des sphères publiques et privées.

Roger Ngombé

COP 26

L'opérationnalisation du Fonds bleu au centre d'une table ronde

La rencontre de haut niveau organisée par visio-conférence, le 29 juin, sous l'initiative de la Fondation Brazzaville que préside l'ambassadeur de bonne volonté du Fonds bleu pour le bassin du Congo, Jean-Yves Ollivier, a réuni les ministres des pays membres de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC), le royaume du Maroc, la Grande-Bretagne, ainsi que les partenaires au développement.

Cette table ronde, en prélude à la COP 26 de Glasgow prévue en novembre prochain, s'est tenue sur le thème : « De la COP 22 à la COP 26 : Le fonds bleu pour le bassin du Congo, un enjeu planétaire ». Il a été question de parler également des opportunités pour le Fonds bleu. A propos, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, coordonnatrice technique de la CCBC, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que le bassin du Congo a maintenant un véhicule financier dont l'étude de préfiguration est arrivée à son terme. C'est un outil porté par seize États plus le Maroc. Elle a parlé également des avancées significatives de cette commission, sans oublier sa participation au dernier Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique dont la présidence est portée par le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa.

« Nous avons aujourd'hui dans notre Pipe-Line de projets un portefeuille d'investissement de pas moins de dix milliards de dollars issus des contributions déterminées des États... Nous avons parallèlement monté un pipe-line des projets qui nous permettent d'aller vers le financement de la finance verte et de la finance bleue », a-t-elle fait savoir. La coordonnatrice technique de

la CCBC a apprécié le président de la Fondation Brazzaville, Jean Yves-Ollivier, qui a eu l'initiative de porter cette table ronde après celle tenue avec la partie américaine.

Pour sa part le ministre anglais de l'Environnement a indiqué que la région du bassin du Congo ne peut être que le principal gagnant de ces projets. « Il est certain que nous allons investir de nombreux millions dans cette région au cours des années à venir. Nous devons absolument permettre à l'économie de transiter vers une économie verte qui permettra de produire des emplois verts et qui seront durables vers le long terme. Nous voulons

soutenir la croissance économique, la prospérité avec le développement durable. Nous voulons offrir aux prochaines générations des opportunités économiques qui permettront une transition verte, empreinte de nouvelles opportunités de création d'emplois, deux millions d'emplois locaux d'ici à 2030 », a déclaré le ministre anglais, tout en louant le formidable travail qu'effectue la Fondation Brazzaville.

L'économiste et directeur de l'Institut de la Terre à l'université Columbia, le Pr Jeffrey Sachs, a signifié que les populations du bassin du Congo sont dans une large mesure des populations assez pauvres qui veulent que

cette région se développe. « ... il faut que les financements internationaux soient bien plus importants. Cela ne vient pas seulement du secteur privé, mais également des institutions. L'un de mes rôles au sein des institutions internationales consistent à mobiliser ce type de fonds. Je pense que le fait que les pays se rassemblent autour du Fonds bleu pour le bassin du Congo est une initiative de plus pertinente », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le président de la Fondation Brazzaville, ambassadeur de bonne volonté du Fonds bleu pour le bassin du Congo, Jean-Yves Ollivier, a fait savoir que sa structure sera

toujours aux côtés de la CCBC. Pareil pour le secrétaire général au ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement du Maroc, qui a renouvelé l'engagement de son pays aux côtés de la CCBC. Ces différents points de vue ont été soutenus par les ministres de l'Environnement de la République du Rwanda, le Dr Jeanne d'Arc Mujawamariya ; de l'Environnement du Gabon, Lee White ...

De son côté, le représentant résident du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Maleye Diop, a précisé que l'engagement du PNUD dans le Fonds bleu date de depuis. « Au Congo nous sommes sur le point de remettre officiellement au gouvernement congolais à travers le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, la Contribution déterminée nationale (CDN) révisée qui nous a pris plus d'un an de travail... Ce document répond aux ambitions que le Congo lui-même en tant que pays souverain s'est fixé, mais aussi la position du Congo par rapport à la commission climat du bassin du Congo... Sur la CDN du Congo qui est l'élément essentiel, le PNUD est très fier d'avoir été un des partenaires accompagnateurs dans cet exercice. »

Bruno Okokana

TÉLÉCOMS

Amélioration de la gestion du point d'échange internet du Congo

Un atelier de réflexion initié par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) a réuni du 29 au 30 juin à Brazzaville des acteurs de l'écosystème internet sur l'amélioration d'une meilleure gouvernance du point d'échange internet du Congo (CGIX), une infrastructure essentielle dans la fluidité du trafic internet.

Des responsables des systèmes d'informations et de communications des administrations publiques, opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'accès Internet ont aiguisé, pendant les deux jours, leur connaissance sur le CGIX destiné à soutenir le flux internet au Congo qui se déploie chaque jour avec l'entrée des services à valeur ajoutée.

Soutenu par les éclaircissements des experts de l'Arpce, de la RDC et du Burkina Faso ayant intervenu par visioconférence, l'atelier a éclairé sur les enjeux du CGIX et ses atouts. Il a ainsi proposé de meilleurs axes de gestion technique et globale du CGIX, grâce à l'élaboration d'un plan d'action cohérent, fruit d'une réflexion commune des acteurs du secteur au cours des deux jours.

« Nous sommes dans une dynamique de croissance. Nous sommes en train de constater un flux important des data au niveau national. Il faut créer les conditions pour que ce trafic réalisé ici soit maintenu localement et qu'il ne passe pas par les canaux extérieurs. Cela facilite la



Luc Missimbazi lors de la présentation du CGIX Congo

fluidité des échanges et permet d'avoir un internet de qualité », a expliqué Luc Missidimbazi, directeur des projets et de la prospective à l'Arpce.

Le point d'échange internet est en

effet une infrastructure technique essentielle où les réseaux se réunissent pour se connecter et échanger du trafic Internet. Parmi les types de réseaux qui se connectent au trafic d'échange, on distingue les

opérateurs de téléphonie mobile, les fournisseurs d'accès Internet et les Réseaux de distribution de contenu (CDN) tels que Facebook, Twitter et Google.

Sur le flanc technique, l'atelier aura

éclairé sur l'apport du CGIX dans l'expertise technologique avec l'organisation interne des réseaux, l'acquisition des blocs d'adresses IP et des numéros de système autonome, ainsi que la formation technique des acteurs du secteur sur notamment le protocole de routage BGP.

En clair, le CGIX permet la réduction du coût de la capacité de la bande passante internationale chez les opérateurs et la réduction des temps de latence.

Le CGIX est géré par l'Arpce depuis 2013 année de sa mise en place. En mai 2017, il a été retenu par la Commission de l'Union africaine dans le cadre du projet African exchange internet (AXIS) pour devenir le nœud internet de la sous-région Afrique centrale. Une migration de sa plateforme a été faite au cours du mois d'août 2018 avec l'accompagnement technique de son partenaire France-IX. Il était hébergé dans le Datacenter de l'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo jusqu'en février 2021. Depuis le 11 juin 2021, le CGIX est hébergé dans le Datacenter de l'Arpce.

Quentin Loubou

NUMÉRIQUE

Le Congo bientôt doté d'un système national d'identification digitale

L'étude de faisabilité pour la mise en œuvre du Système national d'identification digitale (Snid) a été présentée le 28 juin à Brazzaville, par le groupe Sofrecom en alliance avec Westaf et Sofie. L'outil permettra de constituer une base de données centralisées et fiables en vue d'assurer la traçabilité, la sécurité des informations et l'accès à des services numériques de qualité.

« Le système d'identification en étude, permettra de fournir les bases d'un service public en ligne mature: d'offrir une solution d'authentification centralisée et unique à l'ensemble des services publics en ligne; de contribuer à l'émergence d'une société de l'information du Congo et à sa transformation vers une société intelligente, connectée et inclusive. Ce, en application des recommandations internationales en la matière », a indiqué le ministre en charge des Postes et Télécommunications, Léon juste Ibombo, lors de la cérémonie de restitution de cette étude pour la mise en place du Snid.

Composé de trois registres, cet outil vise, entre autres, à la collecte, à l'enregistrement, au traitement et à la certification de l'ensemble



Le ministre Ibombo posant avec les participants aux travaux de restitution du Snid/DR

des données d'état civil, démographiques et biométriques, à l'identification de tout individu vivant au Congo ou à l'étranger, et autres personnes en situation régulière.

Ce système sera également enrichi de données d'ordre démographique sur la situation des ménages, no-

tamment sur le nombre de ménages, les revenus, la catégorie socio-professionnelle et sur une identité biométrique du citoyen.

Présent à cette restitution, Michel Ngakala, coordonnateur du projet Cab, a signifié que le Snid contribuera à réduire la fraude, protéger les droits des citoyens

et accroître la transparence. Il permettra également de créer de la valeur économique pour les individus, en favorisant une plus grande inclusion qui donnera un meilleur accès aux biens et aux services.

« L'étude de faisabilité du Snid démontre combien l'identité numérique va

servir principalement à la population et que le cadre technologique, juridique et politique doit être fondé sur la liberté d'action et de choix des utilisateurs, le consentement éclairé, la reconnaissance de multiples formes d'identité, la préservation de l'anonymat et le respect de la vie privée. », a-t-il indiqué.

Évalué à environ 18 millions de dollars, le budget d'investissement dudit projet implique dans sa mise en œuvre les chantiers du cadre réglementaire et de la création des centres de gouvernance.

Notons que, le groupe Sofrecom tend à: établir un plan de transformation digitale; déployer les socles de connectivité et d'infrastructures; proposer des solutions digitales les plus adaptées...

Gloria Imelda Lossele

SPEED
byCongo Telecom

YES!!!

LA FIBRE OPTIQUE
ENFIN À POTO POTO !

**FRAIS D'INSTALLATION
+ KIT MATERIEL
OFFERTS***

* OFFRES SOUMISES À CONDITIONS

 22 22 ou 22 220 00 00

* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur

    Congo Telecom

SOPÉCO

Plus d'ardeur pour relancer l'opérateur postal

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo, a annoncé le 29 juin à Brazzaville des mesures pour la relance et le bon fonctionnement de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco).



Les participants aux échanges/Adiac

La réactivation des conseils de discipline, la mise en place d'un procédé numérique avec un pointeur de présence pour les agences de Brazzaville et Pointe-Noire et l'octroi des badges aux agents des différentes caisses font partie de ces mesures. « Nous allons réactiver dans le cadre du règlement intérieur de la Sopéco le conseil de discipline qui s'appliquera à tous. La direction générale n'échappera pas à cette commission de discipline », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo.

Lors des échanges avec les travailleurs de ladite société visant à faire le point des démarches entreprises par le cabinet relatives à l'apaisement des tensions au sein de la Sopéco, le ministre Ibombo a rappelé qu'afin de trouver des solutions aux différents problèmes qui minent la structure, un comité de gestion a récemment été mis en place pour une durée de 3 mois. Ce comité a pour objectif d'examiner, chaque semaine, la situation des recettes et des dépenses de la Sopéco dans le but de fixer les priorités des dépenses, en particulier le paiement des salaires. Pour des raisons de transparence, les travailleurs ont eu droit à des éclaircissements en ce qui concerne les encaissements et recettes attendues de la société. En effet, la Sopéco compte 2 millions dans ses comptes bancaires alors que le net à payer du prochain salaire, celui de mars 2021, s'élève à 38. 820. 739 Fcfa. En outre, le ministre Léon Juste Ibombo a fait savoir que la Société des postes et de l'épargne du Congo attend des partenaires les recettes suivantes : 5 millions FCFA de Money Gram partenaire privilégié et stratégique ; 13.011.190 FCFA des loyers de la Banque postale du Congo (BPC) ; 20 millions FCFA des frais de correspondance destinés aux paiements des retraités et enfin 4.648.847 des loyers de la BPC Bacongo.

« La situation salariale des agents est inscrit dans les défis à relever. La dignité des agents de la poste passe par le traitement des salaires que je prends pour un leitmotiv. Si j'ai tenu à échanger avec vous c'est parce que je veux qu'il y ait la clarté et la transparence. Ce sera un moyen pour que notre entreprise retrouve ses lettres de noblesse. », a-t-il signifié

Hormis la question liée à la transparence des recettes, le ministre Ibombo a déploré le retrait de certains partenaires sociaux au comité de gestion récemment mis en place juste après un mois de travaux. Il s'agit des membres de l'intersyndicale de la Sopéco, notamment du postier et la fesypostel.

Par ailleurs, les agents ont été invités à travailler dans la collégialité avec la tutelle afin de maintenir le bon rythme de fonctionnement et un climat sain dans l'entreprise « Je n'accepterai pas que vous soyez instrumentalisés. Les solutions, nous allons les trouver ensemble, que ce soit dans le cadre du management, de la gestion, de la prospective de la poste. Nous allons travailler en union pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Il y a un mal au niveau de la poste et les agents ne veulent plus s'approprier leur outil de travail », a indiqué le ministre Ibombo.

Au terme des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées par les agents de la Sopéco, entre autres, la création d'une autorité de régulation du secteur postal, la mise à disposition du fonds postal et une subvention pour le financement de certains projets.

Gloria Imelda Lossele

EDUCATION

La Commission nationale pour l'Unesco joue sa partition



Échange entre le ministre et Gabriel Bokoumaka

Lors de l'entrevue avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, le secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco, Gabriel Bokoumaka, a indiqué que la structure continue d'assurer le suivi, en interaction avec les ministères impliqués dans le secteur de l'éducation, pour les mettre en phase avec l'Unesco afin de permettre au pays d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Il s'agit notamment de l'ODD 4 qui consiste à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. « A ce sujet nous nous assurons que le pays lutte efficacement contre la discrimination en matière d'accès à l'éducation », a-t-il indiqué. Le problème de l'équipement des directions départementales de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation en matériel d'exploita-

tion des statistiques a également été évoqué. Selon le secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco, il faut renforcer l'informatisation du système dans les départements afin que les statistiques des établissements remontent dans les délais au niveau des inspections puis des directions départementales et finalement au ministère pour une meilleure gestion du système d'information des gestions de l'éducation.

Rominique Makaya

SANTÉ

Le programme de lutte contre le paludisme doté en moyens roulants



Les véhicules mis à la disposition du PNL

Les véhicules et matériels informatiques mis à disposition, le 29 juin à Brazzaville, par Catholic Relief Services (CRS), permettra au Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et certaines directions départementales de soins et services de santé bénéficiaires (Caritas, Médecin d'Afrique...) de mieux assurer le suivi sur le terrain, notamment dans les zones difficiles d'accès. C'est le conseiller à la popula-

tion du ministre de la Santé et de la Population, Nkoua Oba Jovial, qui a procédé à la réception de ces outils de travail.

« Cette dotation est une contribution à la lutte contre le paludisme et au renforcement des capacités opérationnelles des districts sanitaires qui en bénéficient également », a expliqué Njara Rakotonirina, directeur du projet Fonds mondial au sein du CRS. La dotation est en effet financée

par le Fonds mondial de lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose.

Selon le directeur du projet Fonds mondial au sein du CRS, la coopération va se poursuivre car en perspectives la structure prévoit d'assurer la fourniture des intrants pour la lutte contre le paludisme notamment les antipaludiques et les tests rapides dans les 52 districts sanitaires que compte le pays.

R.M.

E-COMMERCE

La douane congolaise veut renforcer le recouvrement des droits et taxes

Le système de recouvrement des recettes par l'acheteur qu'applique jusqu'à présent le Congo n'est pas sans risques, puisque des marchandises vendues en ligne continuent d'échapper à l'administration douanière.

La crise sanitaire de Covid-19 a changé les habitudes de consommation à travers le monde, entraînant une hausse des ventes en ligne. La dynamique du commerce électronique représente une niche rentable pour la République du Congo confrontée actuellement à la crise économique et à la rareté des ressources financières.

L'ambition du pays dans ce domaine a été dévoilée, le 29 juin, par le directeur général des douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, qui prenait part en visioconférence à la 2e conférence de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). « Il faut que ces flux commerciaux soient captés par l'administration douanière congolaise et cette conférence a été l'occasion d'aborder les contours de la question, de voir comment les pays en développement peuvent tirer profit des expériences des pays développés », a-t-il détaillé.

En effet, le système de recouvrement actuel a montré ses limites,



Guénolé Mbongo Koumou s'exprimant en ligne Adiac

compte tenu du fait que c'est le commerçant qui déclare les marchandises à l'arrivée au Congo. L'administration douanière ne s'appuie que sur les informations fournies par les déclarants pour procéder au calcul des droits et taxes. Or, les commerçants cherchent toujours à minoriser leurs déclarations afin de réduire les charges fiscal-douanières. Le directeur général des douanes

et des droits indirects, vice-président de l'OMD pour l'Afrique occidentale et centrale, a plaidé auprès de ses pairs pour une meilleure coopération entre les administrations douanières. « Le Congo compte beaucoup sur les recettes fiscal-douanières, en mettant en place une collaboration entre toutes les parties impliquées par le biais du commerce électronique. La

coopération envisagée entre les douanes pourra aider le pays à fiabiliser les informations douanières, de recouvrir efficacement les recettes », a-t-il lancé.

La conférence a permis également aux membres de l'OMD d'aborder les divers enjeux du commerce électronique transfrontalier en lien avec l'activité douanière, les échanges d'expériences, ainsi que le mécanisme

de coopération à mettre en place pour réaliser le recouvrement efficace des recettes. L'OMD a mis à la disposition des États plusieurs approches de recouvrement des recettes douanières, à savoir : le recouvrement par le vendeur, le recouvrement par l'acheteur, le recouvrement par un intermédiaire (transporteurs, opérateurs postaux) et l'approche hybride qui semble être adaptée au commerce électronique.

Ce quatrième procédé repose sur les systèmes d'information et des processus douaniers numérisés, pouvant faciliter l'interconnexion entre la douane congolaise et les autres pays de provenance des marchandises, y compris avec les plateformes de commerce électronique, les transporteurs et les opérateurs postaux. Il faut noter que le secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya, a aussi prêché en faveur du partage d'informations entre les douanes du monde. Il a enfin insisté sur le dialogue entre l'administration douanière et le secteur privé.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JUIN 2021

Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 30 juin 2021 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Onze (11) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Cinq (05) projets de décrets, au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Trois (03) projets de décrets, au titre du Ministère des Affaires foncières et du Domaines public, chargé des Relations avec le Parlement ; Deux (02) projets de décrets, au titre du ministère de l'Enseignement technique et professionnel ; Des nominations au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

I/- Ministère des Industries minières et de la Géologie.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a présenté aux membres du conseil des ministres deux (2) projets de décrets portant attribution de permis de recherches minières ; un (1) projet de décret portant premier renouvellement d'un permis de recherches minières ; un (1) projet de décret modifiant un permis d'exploitation ; enfin, un (1) projet de décret portant retrait de permis d'exploitation.

Projets de décrets portant attribution de permis de recherches minières.

Ces deux projets concernent le département de la Lékoumou et impliquent la Société de recherche et d'exploitation minière (SREM)

Pour le premier projet de décret, il convient de noter que la SREM a effectué des travaux de prospection dans la zone de Madzounou en vue d'y mettre en évidence le potentiel en minerais de fer ; le programme des travaux est estimé à deux milliards de frs CFA.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la Société de recherches minières pour le fer, dit « permis Madzounou ».

Second projet de décret : la SREM a obtenu en 2018 une autorisation de prospection dans la zone dite Yamba ; elle a obtenu des résultats encourageants, notamment la découverte de zones minéralisées. C'est dans ce contexte que, souhaitant approfondir ses connaissances sur la minéralisation, grâce à la réalisation de travaux dont le programme est établi pour 3 ans, pour un coût prévisionnel de 2 milliards de frs CFA, elle sollicite un permis de recherches minières pour le fer.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la Société de recherche minière (SREM) d'un permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Yamba ».

Projet de décret portant premier renouvellement d'un permis de recherches minières.

La société NEWCO Mining S.A. a obtenu un permis de recherches minières pour la potasse, dit « permis Kanga » dans le département du Kouilou, par décret du 26 septembre 2016. Elle souhaite affiner ses objectifs pour une période de deux années supplémentaires, grâce à la réalisation de travaux dont le coût estimatif est de 11.500.000 dollars américains, soit environ 8 milliards de frs CFA.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant premier renouvellement au profit de la société NEWCO Mining S.A. du permis de recherches minières pour la potasse, dit « permis Kanga ».

Projet de décret modifiant un permis d'exploitation.

Au terme d'une recherche fructueuse, la société Sintoukoka Potash a obtenu de l'Etat un permis d'exploitation minière pour la potasse, dit « permis Dougou » dans le département du Kouilou par un décret du 09 mai 2017.

Malheureusement, une erreur sur les coordonnées géographiques a été constatée, avec une incidence sur la superficie dudit permis. Le texte soumis au conseil prévoit donc un article 2 nouveau qui fixe la superficie exacte du permis d'exploitation minière, réputée égale à 456 km², selon les limites géographiques rappelées dans le projet de décret.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret modifiant l'article 2 du décret n°2017-139 du 9 mai 2017 portant attribution à la société Sintoukoka Potash d'un permis d'exploitation minière pour les potasses, dit « permis Dougou ».

Projet de décret portant retrait d'un permis d'exploitation.

Par décret 2014-165 du 24 avril 2014, la société CONGO MINING Ltd avait obtenu un permis d'exploitation minière pour le fer, dit « permis Mayoko Moussondji » dans le département du Niari.

Sept ans après, la société peine à développer son projet minier, en dépit des potentialités existantes et des avantages fiscaux-douaniers offerts par la convention d'exploitation minière signée avec la République du Congo. Ces difficultés ont été confirmées par le constat établi par les services compétents du ministère des Industries minières et de la Géologie.

Ces difficultés ont été matérialisées par une absence prolongée d'activités liées au développement de la mine ainsi que par le non-respect du contenu local convenu entre les parties, ce qui caractérise un cas de défaut irrémédiable.

Une mise en demeure adressée à CONGO MINING Ltd aux fins d'effectuer les travaux relatifs au développement du projet minier est restée infructueuse.

L'article 62 du Code minier dispose que : « le titulaire d'un permis d'exploitation qui, au bout de douze mois à compter de la date d'attribution n'a pas commencé les travaux de développement du champ minier, peut se voir retirer ledit permis par décision du conseil des ministres, sur proposition du ministre chargé des mines, sans droit à indemnisation. Dans ce cas, le gisement est placé dans la situation de gisement ouvert aux recherches ou à l'exploitation ».

L'article 91 point 3 du Code dispose qu'un « titre ou une autorisation d'exploitation peut être retiré, après mise en demeure, pour : - absence ou insuffisance prolongée manifestement contraire aux potentialités du gisement ou à l'intérêt des consommateurs et non justifié par l'état du marché ».

Une mission d'inspection effectuée à Mayoko du 2 au 5 avril 2021 a confirmé tous les griefs ainsi relevés. Ces faits causent un lourd préjudice à l'Etat congolais et constituent une violation du Code minier ainsi que du décret du 24 avril 2014 portant attribution du permis « Mayoko-Moussondji. »

Après examen et discussion, le conseil des ministres, confirmant la lettre de notification de cessation d'activités adressée à la société

CONGO MINING, a adopté le décret portant retrait du permis d'exploitation pour le fer, dit « permis Mayoko-Moussondji, sis dans le département du Niari, détenu par la société CONGO MINING Exploration Ltd.

II/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public.

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Mabiala, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement, a soumis aux membres du conseil des ministres trois (3) projets de décret.

Un (1) projet de décret portant cession à titre onéreux d'un domaine privé de l'Etat situé à Brazzaville.

Située à Sangolo OMS, Poto-Poto Djoué, la propriété immobilière du domaine privé de l'Etat d'une superficie de 368.700m², soit 36 hectares 87 ares et 00 centiares, objet du titre foncier n°2544, abritait depuis 1959 le centre d'émission et de réception haute fréquence de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). Fortement endommagé lors des événements de 1997, le centre d'émission a été transféré à l'aéroport de Maya-Maya.

Après quelques péripéties intervenues entre 2005 et 2015, l'ASECNA s'est finalement engagée à réaliser sur ce site des travaux d'aménagement foncier et de construction de logements sociaux ; c'est donc dans ce cadre que le projet de décret a été soumis à l'examen du conseil des ministres.

Après discussion, le conseil des ministres a adopté le projet de décret portant cession à titre onéreux du domaine privé de l'Etat, objet du titre foncier n°2544, situé au lieu dit Sangolo OMS, Poto-Poto Djoué, arrondissement 8 Madibou, Brazzaville.

Un (1) projet de décret portant déclassement d'une dépendance du domaine public de l'Etat et un (1) projet de décret autorisant la cession à titre onéreux de chacune d'une dépendance privée de l'Etat située à Pointe-Noire.

La politique ambitieuse de maillage en infrastructures mise en œuvre par le gouvernement depuis plus d'une décennie, a modifié en profondeur les paysages urbains et ruraux. Dans ce cadre, les pouvoirs publics encouragent l'initiative privée.

C'est dans ce cadre que la société « Le Diamant » a formulé une demande d'acquisition à titre onéreux d'une propriété immobilière de l'Etat, afin d'y construire un immeuble de haut standing de type R+6, destiné aux affaires, aux loisirs et au tourisme. Ce projet ambitieux doit mobiliser d'importants financements et générer 300 emplois directs.

Les deux projets de décret soumis à l'examen du conseil doivent permettre de céder à cet investisseur l'espace foncier indispensable au développement de ce projet.

Après examen et discussion, le conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant respectivement, pour le premier, déclassement de la dépendance du domaine public de l'Etat cadastré section G, bloc /, parcelle 135 du plan cadastral de la ville de Pointe-Noire et, pour le second, cession à titre onéreux de la dépendance du domaine privé de l'Etat, cadastré section G, bloc /, parcelle 135 du plan cadastral de la ville de Pointe-Noire.

III/- Ministère de l'Enseignement technique

et professionnel.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, a soumis à l'examen des membres du conseil des ministres deux projets de décret portant respectivement, pour le premier, suppression du second tour du baccalauréat professionnel et, pour le second, suppression du second tour du brevet d'études techniques.

Le ministre Maguessa Ebomé, a noté que l'analyse de la gestion des examens d'Etat, notamment du brevet d'études techniques institué par le décret n°92-298 du 21 mai 1992 portant institution, organisation et application du brevet d'études techniques et des baccalauréats de l'enseignement technique et professionnel dont la suppression des épreuves orales a été décidée par des décrets de 2012 et 2013 a permis de constater, dans un cas comme dans les autres, que les deuxièmes tours desdits examens se sont transformés en répétition pure et simple du premier tour.

Poursuivant son propos, le ministre Maguessa Ebomé, a fait part de la nécessité d'uniformiser, pour des raisons d'équité, ces examens avec ceux de l'enseignement général qui se font en tour unique.

Ainsi en application des recommandations de la 23ème session ordinaire du Conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante tenue en octobre 2020, une commission ministérielle a élaboré des règlements d'examen instituant un seul tour et a permis la prise d'une réforme qui entrera en vigueur l'année prochaine, à savoir le passage du système de notation classique à une approche par compétences.

C'est l'ensemble de cette réforme qui a abouti à la présentation des décrets en examen.

Après discussion, le conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant respectivement, pour le premier, suppression du second tour du baccalauréat de l'enseignement technique et professionnel et, pour le second, suppression du second tour du brevet d'études techniques.

IV/- Nominations.

Pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique et au titre des mesures individuelles, le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

Président de l'Université Marien-Ngouabi : Monsieur Gontran Ondzotto, professeur titulaire ; Vice-président, chargé des affaires académiques de l'université Marien-Ngouabi : Madame Yolande Berton-Ofoueme, professeure titulaire ; Secrétaire général de l'Université Marien-Ngouabi : Monsieur Michel Alain Mombo, professeur titulaire.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos les travaux du conseil et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 11h15.

Fait à Brazzaville, le 30 juin 2021

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla

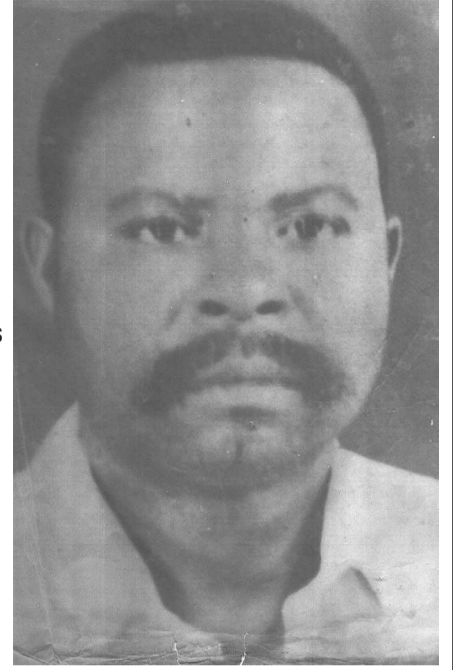
NÉCROLOGIE



Siméon Ntsayoulou, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur des Communautés locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

30 juin 1991-30 juin 2021, cela fait trente ans jour pour jour que notre papa chéri Joseph Mbuolo Mbouangui nous a quittés. Aussi la famille (Mbuolo Mbouangui, Adelaïde Matsimouna, Germaine Bitsindou, Théodore Mbuolo, Guy Justin Mbuolo, Alain Fridolin Mbuolo) vous demande-t-elle d'avoir toujours une pensée pieuse pour le repos de son âme à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition. Pour la circonstance, trois messes d'action de grâce seront dites le mercredi 30 juin, le samedi 3 juillet à 6 heures et le dimanche 4 juillet à 10 heures en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney de Mouléké à Ouénzé.



1^{er} juillet 2020- 1^{er} juillet 2021, cela fait 1 an jour pour jour que notre père et grand-père, Jacques Maloyh nous a quitté. En cette triste date d'anniversaire de sa mort, les enfants, la veuve et famille Maloyi vous prie d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme. Pour la circonstance, une messe d'action de grâce sera dite ce jeudi, 1^{er} juillet 2021 à l'église catholique Ndunzia Mpoungou de Mfilou. Papa! Tu resteras gravé dans nos cœurs.



30 Juin 1997- 30 Juin 2021, 24 ans déjà ! Le 30 juin 1997, la mort s'acharnait sur notre fils, et petit frère Faustin Norris Ondzenga. En ce triste et douloureux jour anniversaire de ta mort, ta mère Charlotte Ingoba, tes frères et sœurs prient tous ceux qui t'ont connu et aimé, de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi. Pour recommander l'âme de notre fils Faustin Norris Ondzenga entre les mains de Dieu Tout-Puissant une messe sera célébrée en sa mémoire ce mercredi 30 juin 2021, à 6h 15 en l'église Saint-Esprit de Mougali. Norris, Nono, nous ne t'oublierons jamais tes souvenirs seront toujours gravés à jamais dans nos cœurs.





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h





AVIS DE RECRUTEMENT

TERMES DE REFERENCES

FONDATION NOUABALÉ-NDOKI

Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dont l'objectif est de préserver les écosystèmes naturels et la faune dans le monde et particulièrement en Afrique, à travers une connaissance soutenue sur la conservation internationale, l'éducation et la recherche.

Poste	Chef de service Développement communautaire
Département	Développement communautaire

A. Vue d'ensemble	
A propos du rôle:	
Lieu de travail:	Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha
Responsable hiérarchique :	Directeur de l'Unité de Gestion du Parc Nouabalé Ndoki (UGP)
Collaborateurs clés:	Assistants de Développement Communautaire et animateurs de Développement Communautaire, Assistant au Tourisme communautaire, Assistant au projet pêcheur, Animatrice sociale
Compétences essentielles:	Expérience dans les domaines du développement rural, communautaire, local, de la pêcheur, sciences agronomiques et écologiques.
Qualifications essentielles:	Bac +5 dans les domaines d'agronomie, développement rural, pêcheries durables, sciences sociales foresterie et écologie

Résumé du Poste

Le Parc National Nouabalé-Ndoki, est l'une des aires protégées la plus intacte du bassin du Congo, avec une importante population d'éléphants de forêt, de gorilles de plaine de l'Ouest, de chimpanzés, un habitat critique en pleine forêt tropicale, de bonnes installations, et un potentiel touristique extraordinaire. Tenant compte des difficultés financières inhérentes aux aires protégées au Congo, depuis Avril 2013, WCS et le Gouvernement de la République du Congo par l'intermédiaire du Ministère de l'Economie Forestière (MEF) ont mis en place une entité publique congolaise pour la gestion durable du parc national Nouabalé-Ndoki, dénommée "Fondation Nouabalé-Ndoki". Cette fondation est composée d'un conseil d'administration pluri-acteur et d'une unité de gestion du parc (UGP).

L'UGP quant à elle est composée de :

1. Service de la Conservation et de la Biodiversité ;
2. Service du Développement Communautaire ;
3. Service de la recherche et du monitoring ;
4. Service de la logistique ;
5. Service administratif et financier.

Pour cela WCS à travers l'UGP, recherche des candidats d'une expérience avérée dans la planification, le déploiement et la mise en œuvre d'une stratégie de développement communautaire pour diriger le Service de Développement communautaire du PNNN.

Le Chef de service Développement communautaire fera preuve d'un leadership opérationnel et sera responsable de tous les aspects liés aux communautés tels que définis dans le Plan d'Aménagement et le Plan de Travail annuel du Parc.

B. Responsabilités et tâches

Dans le cadre des activités de l'Unité de Gestion du Parc Nouabalé Ndoki, le Chef de service Développement Communautaire effectuera les tâches suivantes :

1. Diriger la planification, la mise en œuvre et suivi des activités de développement et conservation communautaire autour du PNNN
 - Rédiger les comptes rendus et les rapports de missions;
 - Organiser le service du Développement communautaire ;
 - Elaborer une stratégie de gestion et de bon fonctionnement au sein de l'équipe du développement Communautaire ;
 - Superviser les activités liées au Tourisme Communautaire et tous les autres aspects touristiques ;
 - Superviser les activités liées à l'éducation environnementale,
 - Elaborer et planifier les activités du PTAB pour le service DevCo de la FNN ;
 - Rédiger les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels et autres documents nécessaires servant de MOVs dans la mise en œuvre des activités du PTAB pour le service DevCo de la FNN ;
 - Assurer la communication entre le PNNN, les communautés et les autorités locales
2. Activités socio-économiques et du Développement communautaire
 - Rédiger les rapports relatifs à chaque activité menée et participer à l'élaboration des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels;
 - Renforcer des capacités organisationnelles et relationnelles des associations dans le cadre de la gouvernance des ressources halieutiques et naturelles;
 - Initier les idées pouvant faire l'objet d'une réflexion afin d'identifier une activité ;
 - Identifier les opportunités des activités génératrices de revenus (AGR) à mettre en œuvre;
 - Identifier les groupes d'intérêt économiques (GIR) et les opportunités de leurs appuis;

- Renforcer les capacités des communautés locales, principalement dans les aspects techniques (appui-conseil aux activités qui sont mises en œuvre);
- Maintenir un dialogue permanent de face à face avec les populations en général et avec le comité du village en particulier pour créer la confiance et prévenir les conflits et la méfiance;
- Assurer que les activités du FDV se déroulent selon les exigences du protocole qui le régit;
- Mettre en œuvre les activités d'hygiène, d'eau et santé villageoise (Programme WASH);
- Suivre les projets de développement communautaires initiés et appuyés par le Parc ;
- Superviser les activités relatives à l'atténuation du conflit homme éléphant (CHE), le cas du projet Elanga;
- Mettre en œuvre les activités liées aux aspects du genre et minorité en périphérie du PNNN.

C. Représentativité, collaboration et communication

- Informer le Directeur de l'UGP PNNN de tous les actes pouvant créer des incidences sur le fonctionnement du Département;
- Élaborera les MOU ou Conventions avec les ONG dans le cadre du développement local.
- Collaborer avec les collègues WCS sous les projets : SWM, EPPs Production des Protéines Alternatives, et Développements de tourisme autour du PNNN, en assurant une bonne communication et intégration dans la vision du PNNN.
- Travailler avec le chargé de communication WCS Congo et son assistant d'assurer la visibilité des activités du département DevCo

D. Fonctions opérationnelles

- Planifier et organiser la logistique des missions dans les délais requis;
- Effectuer les inventaires physiques des matériels et équipements;
- Demander l'avis préalable du Superviseur avant de communiquer aux autres personnes les données du service ou autres y afférents ;
- Respecter les règlements et procédures en vigueur au sein de WCS;
- Assumer toutes tâches additionnelles ponctuelles sur demande de la Direction du Parc, après entretien préalable avec le chef de Service;
- Organiser et superviser l'équipe du Développement communautaire;

E. Profil/ Spécifications personnelles

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme Universitaire en Agroéconomie, Socio-économie, Economie Rurale ; sociologie rurale ou en conservation communautaire ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le développement communautaire ou dans la conservation de la biodiversité;
- Bonne connaissance du français, la connaissance de l'anglais constitue un avantage, afin de rédiger des synthèses et des recommandations en anglais ;
- Être physiquement apte et accepter de faire de fréquents déplacements sur le terrain ;
- Possède une très bonne maîtrise des outils de recherche documentaire (notamment moteurs de recherche Internet) afin de trouver et de sélectionner rapidement une information pertinente ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques spécifiques liés aux bases de données, logiciels de traitements statistiques, présentation des résultats...: Excel, Access, SAS, SPSS... et les techniques de modélisations statistiques, plus ou moins complexes, selon le positionnement du poste et les besoins de la fondation ;
- Avoir une bonne approche des différentes techniques d'entretien dans le cadre d'études qualitatives : entretien en face à face, entretien téléphonique... ;
- Avoir une forte qualité d'analyse et de synthèse afin d'identifier rapidement et à bon escient les enjeux d'une étude et la pertinence des informations recueillies ;
- Avoir des qualités de communication, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral lui permettant de présenter ses conclusions de façon claire, lisible et structurée à ses clients internes ou externes ;
- Avoir une bonne finesse d'analyse, des qualités d'exactitude à des qualités de diplomatie, car les sujets sont souvent d'actualité.

Dépôts des candidatures

- Veuillez envoyer une copie de votre CV (3pages maximum) et une lettre de motivation (une page maximum) aux adresses ci-après : wsccongobrazza@wcs.org; ou déposer une copie imprimée du CV et lettre de motivation au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante : 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville, ou bureau de Ouesso Quartier Mboma.

Composition du dossier

- Un curriculum vitae détaillé comportant les contacts téléphoniques du candidat et au moins trois références de personnes ressources ayant collaboré avec lui sur le plan professionnel ;
- Une lettre de motivation adressée à la direction de la FNNN
- Une copie légalisée des diplômes ;
- Une copie simple de chaque attestation de travail/formations etc. ;

Les dossiers de candidature (physiques ou électroniques) doivent nous parvenir au plus tard le 30 Septembre 2021

Fait à Brazzaville le 30 juin 2021
La Direction

AVIS DE VENTE

Vente d'une parcelle située au croisement de l'avenue Boueta-Mbongo et la rue Dolisie à Ouenzé Brazzaville.
Adresse: 139, rue Dolisie
Contact:
04 477 72 82/ 05 542 49 52/ 06 499 18 15.

**IMMOBILIER
FOCUS IMMOBILIER**

Agence Immobilière
Tel : 06 415 00 99

FORMATION

Lumière Company
Formation Professionnelle

UNE OCCASION A NE PAS RATER
Lumière Company ORGANISE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE 100% PRATIQUE EN RESTAURANT

LES RECETTES A FAIRE

Croissant
1- Croissant
2- Pain au chocolat
3- Fritard

Gâteaux
1- Cake
2- Gâteau 1 et 2
3- Muffins
4- Meringue
5- Meringue

Glaces et desserts
1- Crème glacée
2- Crème levée
3- Châtaignes
4- Pizza
5- Hamburger
6- Crème au beurre
7- Crème pâtissière



Dates et tarifs
Lieu: Rue Sente Avre N° 1002, Quartier B2/C, état rond point
1005, GINZA, derrière l'École Gouffran, entre l'avenue des clubs et l'avenue de la Tyndine
Date d'inscription: 18 Juin au 10 juillet 2021
Prix de l'inscription: 2 000 F CFA
Prix de formation: 25 000 F CFA
Date de démarrage de la formation: 12 juillet au 10 août 2021
NB: Deux stages sont offerts gratuitement. Matin: 10h30 à 13h15. Soir: 18h30 à 20h. Tel: 06 862 63 27 / 06 690 46 91

**CONSTRUCTION
GROUPE FORTUNE**

Maçonnerie-Electricité-Menuiserie
Plomberie- Carrelage-Etanchéité
Peinture-Entretien
Tel : (+242)06 668 31 58

**BATIMENT
ETABLISSEMENTS LAF**

Construction-Bâtiment
Général-Fabrication Meubles
Tel : 06 610 15 98

**COIFFURE
ELSYE COIFFURE**

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : 06 676 70 56

SIM COIFFURE

Coiffure Hommes
Tel : 06 606 22 77/06 500 27 33

**GROUPE ESTHETIQUE
SERVICE**

Clip vidéo-Reportage obsèques-mariage-anniversaire-baptême
Contact : (+242)06 824 89 68

EPICERIE

Anna Epices



Contact : 06 698 63 37

REALISATIONS AUDIOVISUELLES LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles
Films institutionnels-Spot publicitaire-Couverture événementielle- Infographie-Réalisation Clip vidéo- Shooting photo-Location appareil multimédia.
Tel : (+242) 06 437 56 94/ 04 047 06 11



KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo-Films -Série-Shooting photo-Couverture médiatique-Conception support print
Contacts : (+242) 06 520 86 36



BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication-Reportage vidéo toutes cérémonies-Shooting photo-Maintenance informatique
Contacts : (+242) 06 417 42 87



ANIMAUX

Hassan
Vend Chiot de race
Tel : 06 956 40 11
Berger, caniche-griffon, Malino-Labrador, pit-bull.
Richard
Tel : 06 480 56 89



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

OFFRES D'EMPLOI

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

08 Professeurs d'Ecoles *

Avoir une License; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir la maîtrise du Français.

Mission :

Mettre en œuvre la différenciation pédagogique; Evaluer la séquence d'enseignement; Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques; Animer l'association sportive dans le cadre de l'UNSS; Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques; Collaborer à tous les niveaux et apporter sa contribution à la réflexion sur les pratiques pédagogiques; Développer une relation de confiance avec les responsables d'élève; Participer aux actions de formations continue et en faire profiter les autres; Tout mettre en œuvre pour la réussite et l'épanouissement des élèves dans un esprit de bienveillance; Gérer la classe.

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Professeur d'Education Physique et Sportif

Avoir un BAC +3 dans le domaine des activités sportives; Avoir une expérience professionnelle;

Mission :

Mettre en œuvre la différenciation pédagogique; Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques; Animer l'association sportive dans le cadre de l'UNSS; Faire passer les examens dans le respect des textes; Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques; Collaborer à tous les niveaux et apporter sa contribution à la réflexion sur les pratiques pédagogiques; Développer une relation de confiance avec les responsables d'élève ...

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Chargé(e) d'Entretien des Locaux *

Avoir un CAP en électricité ou plomberie; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir la maîtrise le matériel, les techniques et les produits d'entretien; Appliquer les procédures de signalisation du danger; Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité; Posséder le sens de l'organisation et être rigoureux dans son travail; Faire preuve de réactivité; Faire preuve d'adaptabilité et de polyvalence; Faire preuve d'autonomie et de capacité à travailler en équipe; Avoir des connaissances et bonne maîtrise en électricité; Avoir des connaissances en menuiserie ...

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Professeur d'Anglais *

Avoir un Diplôme étranger pour l'Enseignement de l'Anglais; Avoir une expérience professionnelle en établissement scolaire; Savoir construire des séquences d'enseignement conformément aux programmes de l'éducation nationale française; Maîtriser à minima le français pour la compréhension des textes officiels et du curriculum.

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Informatique *

Avoir un BAC +4 en Informatique; Avoir une expérience professionnelle; Avoir un diplôme si anglophone; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir le sens de la communication.



Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'Emploi

HÔPITAL ADOLPHE-SICÉ

Échanges sur l'amélioration de la santé de l'enfant

Dans le but de donner les soins de qualité aux enfants, la structure hospitalière a organisé récemment une journée pédiatrique sur le thème « Infections pédiatriques ».

La rencontre a réuni les pédiatres, médecins généralistes et autres professionnels exerçant en pédiatrie à Pointe-Noire, sans oublier les jeunes médecins généralistes, les sages-femmes et les infirmières. Cette journée pédiatrique a eu pour objectif de favoriser les échanges, le partage, les connaissances et les expériences à travers les différents exposés prévus à cet effet permettant à tous de s'instruire et se former, a dit Dr Aimé Bando Mombo, président du comité scientifique, chef de service pédiatrie à l'hôpital général Adolphe-Sicé. Selon Gildas Ngouloubi, directeur des affaires médicales à l'hôpital général Adolphe-Sicé, cette journée a été initiée pour contribuer à l'amélioration des prestations médicales et



La photo de famille à la fin de la journée pédiatrique

de la qualité des soins pour une meilleure prise des enfants et des nouveaux-nés. Plusieurs communications ont étayé des cas pratiques et des diapositives illustratives ont été faites, à savoir Paludisme grave : formes

multiples chez un adolescent, paludisme du nourrisson d'un mois et deux jours, forme neurologique chez un nouveau-né, impact de la covid-19 sur la prise en charge des enfants et adolescents vivants, mortalité et morbidité chez l'adolescent au CHU de Brazzaville, dépistage des troubles visuels chez l'enfant...Plusieurs communications libres sur diverses pathologies en lien avec le thème de la journée ont également eu lieu. Ce sont entre

autres le cas bébé collodion à propos d'un cas à l'hôpital général Adolphe Sicé, cyanose des membres chez un nouveau-né, bronchiolite et cardiopathie congénitale chez un nourrisson.

Cette rencontre scientifique initiée par le Dr Aimé Bando Mombo a été bénéfique pour les participants qui, au travers des multiples communications suivies d'échanges, ont ajouté un plus à leurs connaissances initiales. Ils ont souhaité à

l'avenir l'organisation régulière de telles rencontres dans la ville. A la faveur de cette journée scientifique, il a été mis en place le bureau de l'association ponténo-greine de pédiatrie composée de six membres.

Dr N'djobo Mamadoud, secrétaire général de la Société congolaise de pédiatrie est le président. Il est secondé par Dr Syl Tey Kanza, chef de service de pédiatrie à l'hôpital régional des armées.

Le commissariat aux comptes dirigé par Dr Aimé Bando Mombo est composé de trois membres. « Je remercie les collègues et participants pour la confiance faite à ma modeste personne », a dit Dr N'djobo Mamadoud. Et de déclarer : « La tâche est immense certes. Mais ensemble le défi sera relevé. L'objectif de l'association est de contribuer au mieux-être de l'enfant en améliorant la qualité des soins et sa prise en charge ».

Hervé Brice Mampouya

AVIS

Maître OBONGUI NGUIE HERVE, Avocat à la cour au Barreau de Pointe/Noire; 101 Avenue Marien Ngouabi, vers Air Liquide Zone KM4 Boulevard Agissant pour le compte de la liquidation de la Société Assistance Maritime du KOUILOU SARL, en sigle AMK, a l'avantage d'informer de ce que en date du 13 Mai 2021 a été procédé par les services du greffe du Tribunal de Commerce de Pointe/Noire à la radiation de cette société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier(RCCM) suite au rapport de clôture de la liquidation intervenu le 09 Mars 2021 par le liquidateur ROGER MAYABEL

HANDBALL

Younes Tatby pense déjà à la relance du chantier des Diables rouges

En vacances après avoir propulsé l'équipe féminine du Congo à la phase finale du championnat du monde de handball prévu pour décembre 2021 en Espagne, l'entraîneur national Younes Tatby a affirmé que les Diables rouges doivent être en chantier car bientôt la coupe du monde,

Au cours d'un entretien à Radio Congo, Younes Tatby a remercié le peuple congolais qui les a soutenus durant la Coupe d'Afrique des nations à Yaoundé au Cameroun. Il a souligné que le championnat du monde est pour bientôt en Espagne, il ne leur reste pas beaucoup de temps. « Déjà on doit rentrer en chantier, la Coupe du monde, c'est pour bientôt, on peut prendre le mois de juillet et trois semaines mais, avant le championnat des clubs vainqueurs, on peut faire un stage local au moins pour la détection des joueurs », a-t-il signifié.

Faisant le bilan de la Coupe d'Afrique des nations qui a qualifié le Congo à la phase finale du Mondial, il s'est dit très fier des Diables rouges. « Si on fait un bilan de la compétition, on voit que c'est positif, tout simplement parce que, le Congo a passé 13ans

sans jouer le carré d'as de la CAN, je ne peux qu'être fier de mes filles pour la compétition où tout le monde ne s'y attendait pas », a-t-il commenté.

Cependant, l'entraîneur a souligné que, pour améliorer ce travail qui a commencé avant d'aller au mondial, il faut simplement respecter la planification. « Respecter le programme établi, faire des matches amicaux au plus haut niveau parce qu'on est rentré dans tout ce qui est mondialiste. Pour maintenir le niveau, il faut faire les stages à l'extérieur; il faut jouer avec des grandes équipes ». Pour atteindre cet objectif, il demande au directeur technique national de bien travailler, de faire un bon projet qui sera suivi par tous les clubs.

Soulignons que le nouveau staff technique des Diables

rouges dames dirigé par le marocain Younes Tatby a rajeuni l'équipe à 80% en écartant les indisciplinées et celles qui ne méritaient plus la sélection. « Nous avons maintenant une équipe jeune avec en son sein des joueuses de 21 et 22ans. C'est aux journalistes de parler d'elles, de leur faire confiance et de leur donner le temps pour qu'elles prennent le climat de jouer avec les joueuses de haut niveau », a-t-il renchéri. Parlant de son retour à Brazzaville, l'international marocain a indiqué que cela dépend de la Fédération congolaise de handball. « Je suis à la disposition du Congo. Nous attendons leur convocation pour venir finaliser la partie administrative avec eux par rapport à mon sujet, après on relance le chantier tout simplement », a conclu Younes

Charlem Léa Itoua

MUSIQUE

Joyce N'Sana, révélation Radio-Canada

De Montréal, la Congolaise Joyce N'sana, la voix du Afrobluehop, est devenue la nouvelle révélation Radio-Canada 2021-2022. Dans la foulée, elle présente son micro album «Obosso».

Le lancement officiel de son EP le 7 juillet prochain lors du spectacle aura lieu au National dans le cadre du Festival International des Nuits d'Afrique.

Connue pour son Reggae, elle offrira cette fois un savoureux mélange d'Afro-blues et de Hip-hop. Cette petite femme à grande voix qui a grandi dans le contexte des guerres congolaises d'antan livre un message clair et déterminé, elle propage un art de paix.

LEP qui sera disponible



en écoute exclusive à partir du 7 juillet sur la plateforme Ohdio de Radio-Canada est une rencontre de plusieurs talents. Pour la composition et les arrangements, Joyce N'Sana a collaboré en majeure partie avec Fred Hirschy de Karantaba Records basé à Dakar au Sénégal, qui a travaillé avec des artistes tel qu'Awadi, Daara j Family, Fredy Massamba et Noumoucounda.

Elle a aussi fait appel à d'autres musiciens sur place au Canada tel que

Noël Mpiaza, Dan Fiyah Beats, Assane Seck, Neil Benskin, David Ryshpan, Chris Hamel-Burrage, Dauphin Mbuyi, Rneuf Jean-Claude, Noumoucounda et Elli Miller-Maboungou. Jacob La-croix-Cardinal était à la réalisation sonore, Daniel Cinelli au matrisage, le tout produit et chapeauté par Holy Hills Productions.

«Obosso» sera disponible sur toutes les plateformes le 16 juillet.

Marie Alfred Ngoma

EURO 2020

Des affiches surprises pour les quarts de finale

Les quarts de finale de la compétition se disputeront les 2 et 3 juillet sans le Portugal tenant du titre et la France vice-championne. Les anciens vainqueurs comme l'Allemagne et les Pays-Bas manquent aussi à l'appel. L'Euro 2020 n'a cessé de surprendre.

Espagne-Suisse, telle est l'affiche du premier quart de finale programmé pour le 2 juillet à Saint-Petersbourg en Russie. Si l'Espagne a assumé son statut en éliminant la Croatie, finaliste de la dernière Coupe du monde 5-3 après prolongation, la Suisse est quant à elle l'invitée surprise de cette étape de la compétition.

La Nati a dû batailler pour écartier la France championne du monde aux tirs au but 5-4 après un score de 3-3 au temps réglementaire. Après cet exploit la Suisse peut continuer à rêver d'un autre espoir grandeur nature face à Roja qui après une phase de poule poussive, commence à retrouver son vrai niveau. Le vainqueur de cette confrontation jouera contre celui de la bataille Belgique-Italie (2 juillet à Munich en Allemagne), un grand duel entre les deux potentiels candidats au titre.

La Belgique, première nation au classement Fifa a éliminé le Portugal en quart de finale 1-0 grâce à une réalisation de Thorgan Hazard, le frère d'Eden. Sa défense est un atout. Car la Belgique dispute actuellement la meilleure défense de la compétition avec l'Angleterre (aucun but encaissé en quatre matches disputés). Elle aborde cette manche décisive avec beaucoup d'incertitudes. Eden Hazard et Kevin De Bruyne, tous deux sortis sur blessure face au Portugal sont incertains. En face la Squadra Azzurra est en pleine renaissance. L'Italie compte actuellement trente-un matches sans défaite. Mais la copie présentée face à l'Autriche lors des huitièmes de finale (2-1) pourrait donner les idées à la Belgique.

Le 3 juillet à Bakou en Azerbaïdjan, le Danemark affrontera la République Tchèque. C'est une affiche surprise. Depuis l'immense frayeur qu'a causé l'arrêt cardiaque en plein match de son milieu de terrain Christian Eriksen, le Danemark semble porter par un supplément d'âme. Revigorés après leur victoire face à la Russie 4-1, les Danois ont remis ça aux Pays de Galles 4-0 lors des huitièmes de finales. Les champions d'Europe de 1992 retrouvent les quarts de finale de l'Euro 17 ans après. La République Tchèque a quant à elle sorti les Pays Bas, l'un des favoris de la compétition 2-0 grâce à son providentiel buteur Patrick Schick qui a inscrit lors de ce match son quatrième but de la compétition.

Le dernier quart de finale mettra aux prises l'Angleterre à l'Ukraine, l'autre invitée surprise. Les Anglais ont enregistré leur quatrième victoire en autant de matches dans cette compétition en dominant les Allemands 2-0 grâce à Raheem Sterling, auteur de trois des quatre buts anglais dans la compétition et Harry Kane qui a enfin débloqué son compteur. Mais en face de l'Ukraine, motivée par la victoire après prolongation 2-1 face à la Suède n'a rien à perdre. Depuis le début de l'Euro, elle a montré de très belles choses comme en témoigne leur match face aux Pays-Bas lors de la première journée. Elle a des arguments à faire valoir. Le vainqueur affrontera celui du match République Tchèque-Danemark.

James Golden Eloué

RELIGION

Lionel Loth Kimbembe ordonné prêtre

L'ordination du prêtre congolais Lionel Loth Kimbembe, par Mgr Vincent Dollman pour l'Archidiocèse de Cambrai, permet aux paroissiens de la cathédrale Notre Dame de Grâce de vivre une ambiance inhabituelle riche en sons et couleurs africaines.

Le 27 juin dernier, à l'occasion de l'ordination presbytérale de Lionel Loth Kimbembe, en présence du père Jean Michel Tchitembo de l'archidiocèse de Pointe Noire, parents, amis et connaissances ont effectué le déplacement à Cambrai, en respect des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Dans leurs témoignages rendus

chrétienne française. Discret et assidu à la vie de prière, il a poursuivi son parcours spirituel auprès des chrétiens en souffrance et des familles endeuillées.

Il a également préparé des jeunes au sacrement du mariage. Il s'est plu à évangéliser les jeunes des écoles catholiques dont il a la charge, appréciant les visites et

d'être ordonné prêtre font de lui, à ce jour, une aptitude à recevoir l'ordination des mains de Mgr Vincent Dollmann, archevêque de Cambrai, l'ayant accepté dans son diocèse.

Dans son homélie, Mgr Vincent Dollmann a insisté sur la nécessité de demeurer dans l'amour de Dieu en ces termes :

« Lionel, l'appel du Christ à demeurer dans l'amour de Dieu retentit d'une manière particulière pour toi qui vas être ordonné prêtre... »

En venant de la lointaine contrée du Congo et en ayant enrichi ta culture au contact des Alsaciens et aujourd'hui des Ch'tis, tu nous rappelles que Dieu ne cesse de manifester son amour comme un père qui veut élargir et fortifier le cœur de ses enfants ... Pour toi, Lionel, qui vas être ordonné et pour tous les prêtres, je prie saint Joseph pour que vous accueilliez la grâce d'exercer ce ministère dans l'amour du Père et que vous serviez ainsi la croissance de la vie divine dans le cœur de tous ceux vers qui vous êtes envoyés. »

La messe s'est poursuivie avec la liturgie de l'Eucharistie puis la communion. Lionel a reçu sa mission au caractère sacerdotal. Dans sa prise de parole, il a remercié ses parents et toute l'assistance de Cambrai, sans oublier celle qui a pu suivre en visioconférence la messe à Bacongo (Brazzaville), au Congo.

A l'issue de la célébration liturgique, la communauté a été invitée à se rendre dans la cour de l'archevêché pour le pot de l'amitié, suivi d'un repas.

De par les statistiques connues à ce jour, cette année pastorale est une grande première pour l'Église de France qui s'est enrichie de 131 prêtres ordonnés dans la quasi-totalité des diocèses de France.

Marie Alfred Ngoma



Cérémonie de l'ordination de Lionel Loth Kimbembe par Mgr Vincent Dollman

publics par les chrétiens de l'archidiocèse de Cambrai, il ressort que le nouveau prêtre est un jeune homme qui a su s'adapter à la vie

les temps de partages auprès des prêtres aînés de la paroisse. Son épanouissement depuis qu'il était devenu diacre et son envie